



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

120-121 | 2010

Les cultures sportives au regard de la globalisation

Chercheur(e) dans le domaine occitan

Philippe Martel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4348>

DOI : 10.4000/jda.4348

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2010

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Philippe Martel, « Chercheur(e) dans le domaine occitan », *Journal des anthropologues* [En ligne], 120-121 | 2010, mis en ligne le 20 septembre 2014, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4348> ; DOI : 10.4000/jda.4348

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Journal des anthropologues

Chercheur(e) dans le domaine occitan

Philippe Martel

- 1 C'est vrai que le chercheur en sciences sociales ne se trouve pas seulement face à un sujet (à traiter selon les bonnes méthodes académiques) mais à des sujets (les « informateurs » qui lui fournissent les éléments qu'il collecte au cours de son enquête). Sauf à procéder à une telle enquête sous une cagoule et armé d'un annuaire et d'une lampe de 100 watts, il est assez clair qu'à un moment ou un autre il se doit de se poser la question du rapport humain, trop humain qu'il entretient avec les gens qu'il rencontre, et des interactions qui en découlent. Est-il là pour les juger ? Est-il là pour les aider ? Colette Milhé essaie de maintenir un équilibre entre la sympathie que lui inspirent les hommes et les femmes qu'elle a rencontrés, et la nécessaire distanciation que lui impose son statut, et elle fixe donc une limite, celle du refus de l'engagement militant, qui ne lui permettrait plus cette distanciation, justement. Elle n'est pas la première à se poser ce genre de question bien sûr. On ne choisit pas un sujet de recherche innocemment, sauf si le directeur de recherche l'a imposé – et encore. Si on travaille sur un groupe, une association, on se pose des questions : faut-il y rester étranger, au risque de ne pas tout comprendre ? Faut-il y adhérer, au risque de devoir taire ce qui pourrait nuire à la cause ? Faut-il y être entré, puis en être sorti, au risque cette fois de se trouver plus ou moins consciemment en situation de régler des comptes ? La situation n'est pas simple, et le dosage entre la nécessaire empathie avec le sujet que l'on traite, et la non moins nécessaire distance critique est plus simple à proclamer qu'à réussir.
- 2 Colette Milhé a travaillé sur le mouvement occitaniste, ce qui n'est pas évident à priori : il est facile, dans la recherche en sciences humaines, de passer complètement à côté de la dimension linguistique occitane même quand on travaille sur le « Midi de la France ». Il suffit de ne pas voir, de ne pas entendre la langue, de ne même pas percevoir son écho, même quand elle est là. Je pourrais donner des exemples puisés chez les historiens – mais à quoi bon les accabler quand si peu de chose dans leur formation ordinaire incite à considérer que la langue fait partie du territoire de l'historien ? Dieu merci, il arrive que des chercheurs se montrent davantage intéressés, souvent parce qu'ils sont attirés par la

curiosité, ou par une vague sympathie qui débouche sur le désir d'en savoir plus, ou à l'inverse par un préjugé défavorable qui incite à la vigilance. À un moment ou à un autre donc, ces chercheurs sont amenés à prendre position, ce qui ne veut pas forcément dire abdiquer tout esprit critique.

- 3 Un détour par mon propre itinéraire ? Je ne suis pas anthropologue, mais historien. J'ai été attiré par l'histoire assez tôt, et je me suis ensuite découvert un intérêt pour l'occitan à l'âge de 14 ans. Assez logiquement, j'ai fait en sorte d'obtenir les diplômes qui me permettraient de faire de l'histoire ma profession, et ce résultat une fois atteint, c'est à l'histoire de l'espace occitan que j'ai consacré mes travaux de recherche, de la maîtrise au doctorat d'État et au-delà. Parallèlement, je suis devenu, il y a de cela maintenant quarante ans, militant occitaniste dans des associations culturelles¹, jamais dans un parti politique. Autant dire que les questions que pose Colette Milhé sur le rapport entre un engagement et la pratique professionnelle, je me les pose depuis bien longtemps maintenant.
- 4 J'ai publié mon premier article d'histoire en 1973. Paru dans une revue dirigée par Robert Lafont, à Montpellier (Martel, 1973), rédigé en occitan, il résumait un certain nombre des réflexions inspirées par mon travail de maîtrise sur la société occitane du XII^e siècle. Le premier élément du titre de cet article était « À la naissance d'une mythologie ». Il ne s'agissait pas seulement pour moi de présenter les résultats d'une recherche académique, mais aussi de mettre en question un certain nombre des mythes que le mouvement occitan chérissait depuis le XIX^e siècle sur la société occitane médiévale, développée grâce au commerce de ses villes, tolérante vis-à-vis de ses juifs et de ses cathares, raffinée grâce à ses troubadours, et déjà démocratique grâce à ses consuls. J'essayais de montrer qu'il s'agissait là d'un assez banal mythe national de l'Âge d'or, et de fantasmes à forte valeur compensatoire et consolatoire, dont le mouvement occitan avait tout intérêt à se débarrasser. Il me semblait, et il me semble encore, que le travail du chercheur en domaine occitan n'est pas de raconter de belles histoires, mais d'essayer de comprendre ce qui s'est joué dans l'histoire de l'espace occitan, quitte à dire des choses qui ne vont pas nécessairement dans le sens de la demande des militants, et ne profitent pas, à court terme, au développement du mouvement. Cela sans illusions sur l'écho que peut rencontrer ce genre de recherches, et donc sans céder à la tentation d'endosser le rôle du démystificateur qui va donner aux masses ignorantes l'accès à la véritable vérité vraie. Bref, j'essaye de faire le travail pour lequel on me paye, avec cependant l'impression que ce travail professionnel peut éventuellement aider à un meilleur travail militant – ou aider les militants à se poser des questions sur leur propre pratique.
- 5 C'est à ce double titre, chercheur, mais aussi militant associatif, que je voudrais réagir aux trois questions que Colette Milhé pose ou voudrait poser à ses amis occitanistes.
- 6 – Sur la question de la croyance à la *vergonha*. Colette Milhé voit bien le décalage qui existe de fait entre le monde des locuteurs naturels et celui des occitanistes. Ce décalage n'est pas seulement linguistique : certes les « néos » n'ont pas la phonétique, le lexique, ou la syntaxe des locuteurs natifs qui le voient tout de suite, mais l'écart est lié à d'autres facteurs. Pas tellement le facteur géographique, malgré les discours sur le « patois qui change de village en village ». En fait, la conscience linguistique des natifs évolue entre le pôle de l'attachement au parler du microgroupe – le village, et le pôle de la conscience plus ou moins développée (en fonction des expériences de contact interdialectal qu'ils ont pu connaître) de la parenté qui unit ce parler local à d'autres parfois éloignés géographiquement, mais au fond assez semblables. Même si ces locuteurs ignorent le mot

« occitan » ou ont du mal à le reconnaître comme légitime ou commode, ils savent que l'espace de la langue est vaste. Le décalage avec les néolocuteurs se situe ailleurs, et il me semble, comme à Colette Milhé, qu'il est de nature profondément sociale : d'un côté des ruraux, souvent de sexe masculin, d'un certain âge, dotés d'un capital culturel qui leur vient et de l'école primaire et de la transmission orale, qui font du « patois » la langue privilégiée des rapports de connivence entre gens qui se connaissent, se ressemblent, et l'utilisent dans des contextes bien précis, et dans des registres bien délimités. De l'autre côté, des jeunes (ou moins jeunes d'ailleurs) urbains, parfois de sexe féminin, diplômés, sans rapport hérité avec la culture orale, mais équipés de connaissances sur l'histoire du pays, de sa langue, de sa littérature, etc., prêts à utiliser dans tous les registres et sur tous les sujets leur « occitan », qui n'est pas forcément un artefact concocté ailleurs par des grammairiens soucieux de bricoler un « standard » à l'image des « grandes langues » et du français bien sûr, mais qui peut parfaitement être celui du lieu s'ils ont fait l'effort de s'en emparer. Sauf que la distance sociologique ne permettra pas aux locuteurs natifs de reconnaître alors ce langage comme le leur. Syllogisme : a) Les jeunes urbains diplômés ne peuvent pas parler « patois » ; b) Ils parlent quelque chose dont ils nous disent que c'est la même langue que notre « patois » ; c) Mais ça ne peut pas être notre patois, puisque les jeunes urbains diplômés ne peuvent pas parler patois. Ils parlent donc quelque chose que nous ne pouvons/voulons pas comprendre. En réalité, le problème n'est pas qu'ils ne parlent pas la même chose, mais qu'ils ne peuvent pas, sauf effort important, parler de la même chose. Par ailleurs, les familles des classes populaires soucieuses de promotion sociale pour leurs enfants ont misé sur le français aux dépens de l'occitan ; et voilà que ceux qui ont fait ce sacrifice voient débarquer des gagnants de la stratégie de la promotion, qui n'ont pas eu à se battre à l'école pour acquérir le français, et qui d'une certaine manière leur reprochent d'avoir sacrifié l'occitan. Et à un niveau encore plus profond, ils ne peuvent pas percevoir autrement que comme une dépossession la façon dont certains de leurs interlocuteurs peu respectueux prétendent leur expliquer que tel ou tel mot qu'ils emploient n'est pas du « vrai » occitan. Les « Messieurs » stigmatisaient depuis longtemps leur façon de parler français, mais au moins ils ne se risquaient pas, et pour cause, à leur faire des remarques sur la façon dont ils parlaient « patois ». Et voilà de nouveaux messieurs qui leur arrachent jusqu'à leur sentiment d'être les maîtres de leur langage familial...

- 7 Tout ceci n'est pas niable, et il est clair que la difficulté des occitanistes à faire entendre leur revendication dans les classes populaires occitanophones vient largement de là. Ceci dit, Colette Milhé cède peut-être à la tentation de l'hypercritique quand elle semble nier la violence symbolique exercée par l'école à travers son refus du « patois », qu'elle met au même niveau que la violence – parfois très physique... – de ces maîtres qui punissaient avec volupté les « mauvais élèves », quelle que soit la langue qu'ils parlaient. Bien sûr, tous les maîtres ne recouraient pas à la technique de délation dite du « signal ». Certains pouvaient même, comme elle le signale, utiliser l'occitan pour expliquer l'accord du participe passé. J'ai moi-même rencontré dans mes montagnes alpines une ancienne institutrice qui était dans ce cas. Mais, en dehors du fait que cela ne l'empêchait pas, au témoignage d'un de ses anciens élèves, de punir ceux qui parlaient « patois » en classe, il se trouve que les règles d'accord du participe passé ne sont pas les mêmes dans l'occitan local et en français, ce qui aurait nécessité un travail minutieux de comparaison entre les deux syntaxes que cette maîtresse d'école ne pouvait improviser, et que nul bien sûr ne lui avait enseigné – car cela aurait impliqué d'étudier la grammaire du « patois », alors que la doxa est que « le patois n'a pas de grammaire »... Il est vrai que l'école de la III^e

République faisait une place à l'étude du « local » (vieilles pierres, paysages, coutumes pittoresques, etc.) (Chanet, 1996) – mais cette étude n'impliquait pas la prise en compte de la langue. En d'autres termes, que celle-ci soit ouvertement pourchassée, ou qu'elle soit prise en compte, mais mal, le résultat était le même : elle était exclue du registre des savoirs scolaires légitimes, et donc implicitement condamnée à l'oubli. La cohabitation entre la langue standard et les dialectes est (encore) possible en Allemagne ou en Italie par exemple, chacun ayant sa place, l'un en haut, l'autre plus bas : on a là affaire à une diglossie douce, acceptant la complémentarité des registres. La diglossie française est conflictuelle : le choc des langues est présenté comme un combat dont une seule doit sortir vivante. Survalorisation du français depuis des siècles, dévalorisation agressive de tout ce qui n'est pas le français, et mérite donc de disparaître, ainsi fonctionne l'idéologie linguistique française. Ne pas prendre cette violence en compte condamne à ne rien comprendre à l'histoire linguistique de ce pays, notamment dans ses zones périphériques (Martel, 2007).

- 8 – La seconde critique faite par Colette Milhé à l'occitanisme sur l'usage a-critique de notions qui n'en sont pas du type « racines », « identité », « droit à la différence », etc., est elle aussi tout à fait recevable, et est redevenue d'actualité, pas seulement en pays d'oc d'ailleurs, depuis quelque temps maintenant. Tout se passe comme si le discours des militants n'arrivait pas à s'émanciper du sens commun ambiant : c'est en termes de « recherche des racines » face à une mondialisation qui inquiète que les observateurs extérieurs, journalistes ou politiciens, interprètent volontiers la revendication « régionaliste » – quand ils en parlent, s'entend. Cette idée n'est au demeurant pas neuve : on la trouve déjà sous la plume d'un sorbonicole du nom de Saint-René Taillandier dès 1852 à propos de la renaissance d'oc, et elle figure assez explicitement dans l'exposé des motifs de la loi Deixonne (1951). Autant dire qu'il s'agit peut-être d'une banalité telle qu'on peut se passer de la reproduire. Quant aux ambiguïtés de la « notion » de « droit à la différence », et aux interprétations vicieusement relativistes qui peuvent en être faites, on ne peut qu'être d'accord. Colette Milhé cite Taguieff. Sait-elle qu'il avait développé ses idées sur la question dans un article paru dans une revue... occitaniste en 1985 ? (Taguieff, 1985). Autant dire que quel que soit le climat qui peut régner dans le petit monde de l'occitanisme béarnais, il serait dangereux de se sentir autorisé à extrapoler à partir de là à l'ensemble de la nébuleuse occitaniste (et pas seulement aujourd'hui). Il est possible de parler de l'occitan non point en termes d'« identité », mais simplement de respect dû à la parole de citoyens, puisque ces citoyens sont égaux entre eux, quelle que soit la langue qu'ils parlent aux côtés du français (oui, c'est un point de vue militant. Et alors ?)
- 9 – Son dernier questionnement porte sur la façon dont le spectre du politique hante silencieusement le discours occitaniste. Là encore, comment lui donner tort ? Sur la longue durée, la tentation du passage du culturel au politique (ou pour le dire en termes « hrochiens », de la phase A à la phase B) est ancienne. Mistral lui-même rêvait sous le second Empire d'un fédéralisme européen qui rendrait à son « Midi » la place qui lui revenait dans le concert des « nationalités ». Et le thème du politique, sous l'angle du fédéralisme plus que de celui de l'indépendantisme d'ailleurs, revient assez régulièrement dans l'histoire de la revendication occitane. Mais il y a deux difficultés décisives :
- 10 D'abord, le système politique français, qui ne laisse aucune place à une revendication de type local. C'est à l'échelon national que tout se décide, et c'est en fonction des enjeux nationaux que les citoyens choisissent leur camp. Du coup, les quelques formations politiques « régionales/istes » qui ont pu émerger au fil des ans se sont vues condamnées

soit à la marginalité absolue, soit au statut de force d'appoint, pour des forces politiques reconnues au niveau national, qui peuvent en échange concéder localement un strapontin, ou un poste de chargé de la culture régionale, avec un budget dans le meilleur des cas, qui n'est pas forcément le plus fréquent. Mais il est clair qu'en société, et même dans les secteurs de cette société qui peuvent dans les sondages manifester leur intérêt pour la question de la langue, nul ne ressent le besoin d'une action politique proprement « occitane » ni même « régionale » – adaptée à des enjeux perceptibles à l'échelle d'une des 22 régions métropolitaines – ce qui n'est pas « l'Occitanie »...

- 11 Deuxième problème : ce que montrent aussi bien le retour historique sur les formes passées de la revendication politique occitaniste que l'analyse de son fonctionnement actuel, c'est que, pour parler brutalement, il ne s'agit que d'un simulacre de passage au politique. Pour Mistral, la revendication de la décentralisation n'avait d'autre fonction que de légitimer la revendication d'un statut pour la langue. En dehors de cela, il se gardait bien d'élaborer un programme, une ligne politique allant au-delà de la proclamation d'un désir. Le passage mimé au politique, en fait, c'était le rêve de la poursuite du combat pour la langue par d'autres moyens. Les formes ultérieures de politisation de la revendication occitane me paraissent obéir, jusqu'à aujourd'hui, aux mêmes principes. Et le « silence » lourd de sous-entendus suggérés que Colette Milhé perçoit traduit peut-être tout simplement la conscience obscure qu'en réalité, sur le plan politique, l'occitaniste n'a rien d'autre à exprimer que le désir de voir ses problèmes pris en charge, alors même qu'il sait que lui-même n'en est pas capable, sauf, et encore, s'il se voit attribuer le fameux strapontin évoqué plus haut. Voilà qui ne peut guère donner lieu à de bien longs discours, sauf à produire de la langue de bois mâtinée d'oc.
- 12 Au total, les remarques de l'anthropologue me paraissent davantage pouvoir donner lieu à un débat tranquille que susceptibles de provoquer des réactions de rejet indigné – sauf bien entendu à tomber sur des militants incapables de faire le nécessaire travail sur eux-mêmes et leurs propres slogans – mais est-on alors obligé de les fréquenter ? Le regard de l'observateur extérieur me paraît important. Non que le regard du militant sur lui-même soit impossible. Je pense/j'espère qu'il existe des occitanistes capables face à leur propre engagement d'une distanciation froide, parfois ironique, qui ne remet pas en cause cet engagement, mais entend le mieux servir. Les slogans ne remplaceront jamais les analyses, ni les sentiments bruts la raison. Le regard extérieur n'est pas totalement exempt de faiblesses, certes. L'observateur est pris, consciemment ou non entre l'empathie qu'il éprouve pour son objet et le poids des idées préconçues qu'il a absorbées, sans s'en rendre compte, du simple fait de son exposition des années durant au sens commun ordinaire de la société française telle qu'elle est, et des automatismes qu'elle véhicule sur la question linguistique (et aussi sur la perception de ce qui est « provincial » ou « progressiste » et de ce qui ne l'est pas). Mais il dispose des outils qui lui permettent d'échapper à ces diverses pesanteurs. Et il est possible que le dialogue entre les uns et les autres, chacun remettant en cause ses propres automatismes mentaux, soit producteur de savoir. Il se pourrait même que ce savoir, échappant au face-à-face entre le chercheur et ses informateurs pour toucher un public plus large permette de faire évoluer quelque peu les représentations ordinaires de la société ambiante. Et si ce savoir neuf peut aider à modifier la réalité à laquelle il se réfère, pourquoi pas ? Nous savons bien que les articles savants des anthropologues (mais ils ne sont pas les seuls dans ce cas) ne touchent qu'un public plus réduit que celui, mettons, du journal de TF1, pour prendre au hasard une belle

machine à reproduire les stéréotypes et le sens commun. Mais pourquoi donc ne pas rêver ?

BIBLIOGRAPHIE

CHANET J.-F., 1996. L'école républicaine et les petites patries. Paris, Aubier.

MARTEL P., 1973. « A la naissença d'una mitologia, la societat occitana al sègle XII », Obradors, 3 : 43-58.

MARTEL P., 2007. L'école française et l'occitan. Montpellier, PULM.

TAGUIEFF P.-A., 1985. « L'identité française saisie par les logiques de racisation », Amira/Repères, 12 : 13-28. Montpellier, Édisud.

NOTES

1. En l'occurrence, aujourd'hui, l'Association professionnelle des enseignants d'occitan du public (Fédération des enseignants de langue et culture d'oc, FELCO).

AUTEUR

PHILIPPE MARTEL

Université Paul Valérie Montpellier 3philippe.martel@univ-montp3.fr